

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 203

Artikel: Mémoires de Messire Clemençon
Autor: Daucourt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Mémoires

DE
Messire CLÉMENÇON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT
curé de Miécourt.

Vers la mi-juin 1794, quelques particuliers des communes de la Vallée de Delémont adressèrent, à plusieurs reprises, des pétitions aux autorités du district pour qu'ils soient autorisés à faire venir, en toute sécurité, des prêtres, tant pour administrer les sacrements aux malades, baptiser leurs enfants que pour leur dire quelquefois la messe les dimanches et fêtes. Le département, connaissant le vœu du peuple si consterné de se voir privé de ses pasteurs et qui était sans secours spirituels, porta un décret qui fut publié dans toutes les communes du district de Delémont, par lequel il était permis aux prêtres étrangers seuls et non bénéficiers de venir fonctionner dans la Vallée, à la demande des communes. Ces prêtres, réputés comme étrangers, furent ceux de la Prévôté de Moutier-Grandval, compris dans la neutralité helvétique, les moines de l'abbaye de Bellelay (*), les Pères Capucins de Dornach pour les baillages allemands.

La ville de Delémont seule fit venir un de ces prêtres jureurs de Porrentruy. Un très pe-

(*) L'abbaye de Bellelay, combourgaise de Soleure, était aussi comprise dans la neutralité helvétique, jusqu'à la fin de 1797.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 5

FLEUR DE FALAISE

PAR
MAXIME AUDOIN

De son côté, à peu près à la même heure, Legoff arrivait ébouriffé chez M^{me} Dupont.

— Eh ! bien, lui demanda-t-elle, et cette conférence ? Avons-nous le consentement de Chardonnet ?

Legoff leva les bras au ciel.

— Ne m'en parlez pas, je n'y comprends rien, mais rien !

— Comment cela ?

— Figurez-vous que je viens de subir un examen.

Un très grand nombre de patriotes (*) assistaient à sa messe sacrilège. Cet intrus témoigna très amèrement de son mécontentement aux municipaux de la ville, disant : qu'il était étonné du peu d'empressement qu'on montrait dans cette ville, qu'il ne valait pas la peine qu'il y revint. C'est ce qu'on attendait pour s'en débarrasser le plus vite possible. Ce motif et la dépense qu'on faisait pour le recevoir, firent qu'on prit la résolution de lui signifier qu'on le remercierait de ses services. On le pria, au nom de la municipalité, de ne plus revenir à Delémont pour les fonctions ecclésiastiques. En cas de besoin, lui dit-on, on ferait venir un prêtre plus rapproché de Delémont et qu'on ne serait pas obligé de loger.

Les prêtres étrangers à la proximité de la ville et des autres communes de la Vallée, qui étaient demandés pour les cas de nécessité et même pour célébrer l'office les dimanches et fêtes, étaient Messires Mathieu Cléménçon de Rossemaison et Germain Perrinat, curé de Courrendlin. Ils allaient, avec assez d'assurance, exercer leur ministère dans les paroisses jusqu'au mauvais moment où les garçons de tout le pays se sauvèrent de la nouvelle milice que la Nation française levait dans le nouveau département du Mont-Terrible.

Ces jeunes gens épouvantés, refusèrent de se rendre à Delémont au jour marqué pour l'enrôlement dans cette milice. Ils prirent le parti de s'évader et de se rassembler en grand nom-

(*) Les patriotes étaient les constitutionnels, les partisans de l'abolition de l'ancien régime, en opposition des "non conformistes" évincés de leurs églises par le clergé constitutionnel et qu'on appela aussi "les aristocraties". Ces derniers étaient les catholiques romains qui formaient l'immense majorité des paroisses.

— Un examen ?

— Un véritable examen de baccalauréat, partie botanique, et rien n'y a manqué, pas même la qualification d'élève — d'élève Gelinot ou Gelinet.

— Quel original que ce Chardonnet !

— Ah ! oui, il peut se vanter d'en avoir une dose d'originalité !

— Et t'en es-tu tiré à ton honneur, de cet examen ?

— Il paraît que non.

— Voyons, raconte-moi par le menu ce qu'il s'est passé entre vous.

— J'arrive à la Pierre-Plate, où je trouve mon homme — très boutonné. A mon salut il répond en touchant à peine du bout des doigts le rebord de son chapeau, puis, sans préambule, il me tend un brin d'ortie.

— Qu'est-ce que cette plante ?

— Ça, lui dis-je sans hésiter, c'est une ortie, prenez garde de vous piquer.

Il hausse les épaules, et me pose la même

bre, tantôt sur la Montagne du Raimeux, près de Rebeuvelier, tantôt sur celle du Mont, au-dessus de Courtételle (*). Ce rassemblement commença par inquiéter le général commandant la troupe française dans le district. Il en informa immédiatement le ministre de la guerre qui donna des ordres pour envoyer plusieurs bataillons dans cette contrée où se tenaient ces brigands, c'était le nom que les sans-culottes

(*) Ils étaient plus d'un millier, commandés par le capitaine de Rinck et des officiers Autrichiens. Leur commandant général était Georges Roll, de Courfaivre, qui, plus tard, fut guillotiné à Delémont le 16 novembre de la même année. Ces jeunes gens avaient des vivres et des munitions qui leur étaient fournies par toutes les communes de la Vallée. Ils avaient été encouragés à cette résistance par l'espérance d'être secourus par une armée d'Autrichiens, dont l'arrivée était prochaine. Un ancien capitaine au régiment de Reinach, au service de France, du nom de Fischer, les entretenait dans cet espoir. Le général Eckmeyer, de Mayence, avec des bataillons et du canon, fut envoyé pour les combattre. Conduits par des traîtres, ils tournèrent la montagne et prirent ces jeunes gens de dos. Déterminés à vaincre ou à mourir les jeunes gens résistèrent de 2 heures du matin à 5 heures du soir, le 27 août 1793. Ils tuèrent beaucoup de Français et en blessèrent un grand nombre. Mais voyant que leurs munitions allaient leur faire défaut et étant attaqués, par un bataillon qui avait tourné la montagne, grâce à des traîtres qui lui avaient montré le chemin, les jeunes gens se virent obligés de se retirer dans la Prévôté. Les jeunes gens se reconstituèrent sur la Montagne d'Undervelier, où l'officier impérial leur avait donné rendez-vous, mais bientôt convaincus de n'avoir aucun secours de l'Autriche, il se dispersèrent, certains qu'une plus longue résistance était inutile.

question sur une fleur de ciguë. A quoi je réponds naturellement :

— C'est de la ciguë.

Il me regarde tout hésitant.

— De la ciguë ? cela ne vous crève-t-il pas les yeux, ce qu'il y a au milieu de cette fleur ? me crie-t-il en me la fourrant sous le nez.

— Eh ! bien oui, j'aperçois une petite tête rouge !... après ?

Après ? j'ai cru qu'il allait me dévorer ! Enfin, que vous dirai-je ! le bouquet c'a a été à propos d'un chardon, — vous savez ces beaux chardons bleus qu'on trouve abondamment dans nos dunes ? Il m'en présenta donc une tige, et moi, agacé, — il commençait à me porter sur les nerfs, le bonhomme, avec son air de se payer ma tête, je lui ris au nez.

— C'est une gagueure, Monsieur Chardonnet ? — ça, mais c'est un chardon :

Sur quoi, et c'est à partir de ce moment que je ne comprends plus du tout, mon homme me toise de la tête aux pieds, et, l'œil sévère, les